

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique SYLVESTRE, Maire.

Date de la convocation le 21 mai 2024

Présents : BLANC Alexandre, CASTAING Marie-Thérèse, CHARVE Bruno, : LANCIEN Gaëlle, LECLERCQ Frédéric, MOURIQUAND André, PION Thierry, PRAL Isabelle, SYLVESTRE Dominique, THIVOLLE Brigitte.

Secrétaire de séance : BLANC Alexandre

La séance est ouverte à 20h.

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 mars 2024.

Après quelques corrections, le conseil municipal a approuvé le procès-verbal à l'unanimité

2. DELIBERATION 2024.14

Objet : Charte du Parc Naturel Régional du Vercors 2024-2039.

Après avoir pris connaissance des différentes informations envoyées au cours des derniers mois, les conseillers municipaux ont voté à bulletin secret. Résultats des votes : suite à une discussion très constructive, les votes en réponse à la questions la commune doit-elle adhérer au PNRV ? Les votes sont les suivants : 6 contre – 2 pour – 2 abstentions.

3. DELIBERATION 2024.15

Objet : Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au titre de l'avancement de grade

Proposition de création de poste concernant l'un des agents techniques, pour avancement de grade. Cet agent passera au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 23 août 2024. L'agent sera à l'échelon 6, indice brut 404 et indice majoré (IM) 376. Vote : adopté à l'unanimité

4. **DELIBERATION 2024.16**

Objet : Portage et signature par Valence Romans Agglo, d'une convention de soutien relative à « la lutte contre les déchets abandonnés diffus » avec Citéo.

Valence Romans Agglo propose aux communes, la signature d'une convention avec l'éco-organisme Citéo, pour la lutte contre les déchets d'emballage ménagers abandonnés, ouvrant droit au versement d'un soutien financier.

Après discussions, les membres du conseil municipal se sont prononcés :

5 pour – 2 contre (Marie-Thérèse Castaing, Brigittte Thivolle)– 3 abstentions (Alexandre Blanc, Frédéric Leclercq, Thierry Pion).

Questions et informations diverses

a) Urbanisme

PC favorable :

- PRADEAU Christophe, Aménagement d'un hangar en habitation
- PICOREAU Joël et Noëlle, modification du toit avec avancée sur terrasse couverte.

DP favorable :

- DA COSTA Jorge, installation de panneaux photovoltaïques.

Suite au dépôt d'un dossier de demande préalable (DP), le conseil se prononce favorablement pour l'installation d'abri de jardin en bois dans la zone AUo.

b) Tours de garde pour les élections européennes du dimanche 9 juin 2024.

Rappel : possibilité d'une visite des délégués des partis politiques pour vérifier le bon déroulement du scrutin.

c) Réflexion sur d'éventuels travaux au bâtiment de l'école

Des travaux sont nécessaires pour la remise aux normes des appartements au-dessus de l'école, les subventions seraient différentes selon leur destination (logement ou classe).

Départ de Thierry PION pour raison professionnelle (21h42).

d) Bulletin municipal

Prochaine parution en juillet 2024.

- e) **Réunion du 3 mai avec Mr Breyton (architecte), Mr Frioud (économiste du projet) et des membres du service urbanisme de l'Agglo**, pour la présentation des esquisses modifiées en vue de l'implantation de la future construction sur le lot n°1. Une réunion interne aux membres du conseil municipal, portant sur le financement du projet a eu lieu le 15 mai dernier.

Une nouvelle proposition, tenant compte des précédentes réflexions des conseillers a été envoyée à la mairie par Mr Breyton, le conseil en prend connaissance. La prochaine réunion avec l'architecte aura lieu en mairie le 31 mai à 9h.

- f) **Escalier de la Grotte**. L'arrêté interdisant l'accès pour des raisons de sécurité date de décembre 2022. Devis obtenu par Mr Calmettes. Le montant du premier devis réalisé à ce jour est très élevé. Il y aurait une possibilité de subvention de l'Agglo de l'ordre de 40%. Rien n'est encore décidé à ce jour.

En parallèle, des nuisances sont signalées chez des riverains de la Grotte du fait du passage de randonneurs dans des propriétés privées.

g) Panneaux photovoltaïques

Une réunion en présence des membres du conseil municipal et de l'entreprise d'installation pourrait être programmée avant le prochain conseil municipal.

Heure de fin : 22h05

Prochain conseil : date à déterminer.

Le Maire,

Dominique SYLVESTRE

Le secrétaire,

Alexandre BLANC



